

MODULE COMMUNICATION ORALE ET ECRITE

6h hebdomadaire (72h/semestre)

Equivalence ECTS : 10

Objectifs

Dans ce cours, l'apprenant acquiert les outils linguistiques, communicatifs et culturels pour s'exprimer avec une certaine assurance sur des sujets de la vie quotidienne et pour faire face à des situations imprévues. Il développe des stratégies pour comprendre les informations générales et les points de détail de documents assez longs (comme des articles de presse, des extraits littéraires, des documents radiophoniques et télévisés) dans des domaines généraux ou spécialisés, et des stratégies pour donner son point de vue argumenté. Des exercices de méthodologie universitaire sont pratiqués (prise de notes, exposé).

Exemples d'exercices :

- participer à un débat
- écrire de brefs essais
- rédiger une lettre formelle
- résumer un bref récit, un article, un exposé, une interview, etc.
- prendre des notes à partir d'un exposé clair et structuré
- interaction orale : échanger, vérifier et confirmer des informations ; commenter brièvement le point de vue d'autrui ; comparer et opposer les alternatives ; expliquer le fonctionnement de quelque chose.

Evaluation

Contrôle continu : 60%

Moyenne de 4 notes : exposé (en binôme), compréhension écrite, expression écrite, compréhension orale (moyenne de 2 notes)

Examen terminal : 40%

- Compréhension et production écrites à partir d'un article de presse
- Production orale (entretien individuel) entre 10 et 15 min

MODULE GRAMMAIRE

3h hebdomadaire (36h semestre)

Equivalence ECTS : 5

Objectifs

Le module renforce et approfondit les compétences grammaticales acquises au niveau B1, tout en élargissant les perspectives communicatives. La démarche inductive est favorisée et complétée par des exercices d'entraînement. Les cours de grammaire suivent la progression du module de communication écrite et orale.

Les principales notions abordées sont :

- Le groupe du nom et les pronoms : la place de l'adjectif, les articles, les prépositions, les pronoms indéfinis, les pronoms personnels et les pronoms relatifs simples et composés.
- Le verbe : les temps du futur, les temps du passé y compris le passé simple et le passé antérieur, l'impératif, le subjonctif, le conditionnel, l'infinitif, les participes.
- La phrase : la négation, la mise en relief.
- Le discours rapporté.
- Les circonstances : temps, but, cause, conséquence, comparaison, hypothèse et condition, opposition et concession.

Evaluation

Contrôle continu : 100%

Moyenne de 2 épreuves en classe

MODULE PHONETIQUE

3h hebdomadaire (36h semestre)

Equivalence ECTS : 5

Objectifs L'objectif de ce module est de développer les performances de l'étudiant - en réception puis en production - en matière de prononciation, d'intonation et d'orthographe, et d'étendre ses compétences en morphologie lexicale.

Détail des notions abordées :

- Rythme et mélodie : schémas intonatifs, découpage syllabique, enchaînements et liaisons.
- Intonation expressive et actes de langage.
- Phonétique articulatoire : fonctionnement de l'appareil phonatoire. Traits distinctifs des phonèmes. Alphabet Phonétique International.
- Prononciation : consonnes sourdes /sonores, point et mode d'articulation ; voyelles orales / nasales, voyelles à timbre variable, semi voyelles.
- Phonologie : les oppositions distinctives dans le système du français contemporain.
- Interface oral / écrit : réalisations graphiques des phonèmes / oralisation des graphèmes.

Evaluation **Contrôle continu** : 100%

Evaluation de la réception auditive / évaluation de l'interface écrit - oral / évaluation de la prononciation / maîtrise des notions vues en cours (3 notes)

MODULE LITTÉRATURE

1h30 hebdomadaire (24h semestre)

Equivalence ECTS : 3,5

Objectifs Ce cours a pour objectif une initiation à la littérature française associée à un apprentissage de la langue française. En interaction avec le module de société et pouvoir en France, le cours vise à donner un aperçu général de ce qui est considéré comme le patrimoine littéraire français, en sélectionnant des textes représentatifs de différents genres (épopée, fabliau, sonnet, fable, comédie classique, conte philosophique...) et de grands courants littéraires, du Moyen-Âge aux Lumières et, dans la mesure du possible, en les mettant en écho avec des genres et courants relevant d'autres patrimoines littéraires, convoqués par les étudiants. Le cours vise également à aborder l'analyse des textes littéraires par une initiation à l'analyse stylistique et par une mise en évidence des invariants socioculturels des genres abordés.

Evaluation **Contrôle continu** : 100%

Deux questionnaires écrits portant sur la compréhension de textes représentatifs d'un des mouvements culturels étudiés, ainsi que sur quelques éléments d'histoire littéraire.

MODULE SOCIÉTÉ ET POUVOIR EN FRANCE

1h30 hebdomadaire (30h semestre)

Equivalence ECTS : 4

Objectifs Ce module permet aux étudiants d'avoir une vision d'ensemble des grandes étapes de l'évolution sociale et politique de la France et d'acquérir certaines connaissances historiques, tout en progressant dans leur apprentissage de la langue. Il s'agit d'étudier l'organisation du pouvoir, les grands courants culturels et intellectuels tels que l'Humanisme ou les Lumières, et les bouleversements sociaux qui en découlent. L'objectif étant de comprendre les héritages sociaux et politiques qui expliquent la France d'aujourd'hui et sa place dans le monde. Ce cours suit notamment la progression du module de littérature.

Evaluation **Contrôle continu** : 40%

Moyenne de deux notes :

- un exposé en binôme
- un devoir sur table (étude de documents)

Examen terminal : 60%

Une épreuve écrite

MODULE ATELIER D'ÉCRITURE

1h30 hebdomadaire (18h semestre) Equivalence ECTS : 2,5

Objectifs L'objectif de l'atelier d'écriture est d'inciter les étudiants à produire des textes appartenant à des genres littéraires différents (épistolaire, narratif, dramatique, etc.), à partir de l'étude des caractéristiques de divers supports textuels, graphiques, audio ou vidéo, étudiés en cours. Les compétences de production écrite, de compréhension écrite et de compréhension orale seront ainsi majoritairement sollicitées dans ce cours. Les étudiants devront faire preuve de créativité tout en respectant des contraintes d'écriture, afin de rédiger des textes variés seul ou en groupe (ex : une lettre, une légende, une nouvelle, une scène de théâtre, un poème, etc.).

Evaluation **Contrôle continu** : 100%
Moyenne de deux notes :
- participation en cours et remise de travaux écrits individuels
- 2 productions écrites en classe.

ATELIER SUIVI PERSONNALISÉ

1h d'accompagnement pédagogique individualisé

Ces ateliers ont pour but de remédier aux difficultés des étudiants de façon ciblée.

Chaque groupe sera dédié à un axe : écrit ou oral.